

LETTRE FLASH

l'actu métier du FAF.TT



Langue et Compétences : financement des formations dans le cadre de la professionnalisation et des évaluations CléA

Comme indiqué dans la lettre flash du 19 avril, la CPNE extraordinaire réunie le 12 avril a décidé de maintenir le niveau de prise en charge concernant les contrats inscrits dans les programmes nationaux (illettrisme, handicap, mission jeunes).

Certains projets liés au programme Langue et Compétences (illettrisme, compétences clés, savoirs de base, FLE – Français langues étrangère, FOS – Français sur objectifs spécifiques) sont réalisés en contrats de professionnalisation, CIPI, CDPI, PPI.

Afin d'assurer le financement de vos projets en tenant compte de l'enveloppe financière disponible, **nous vous invitons à prendre contact avec votre délégué territorial ou conseiller en formation en amont de vos démarches.**

Nous vous rappelons que la même démarche est appliquée pour les évaluations CléA depuis le 2 mai.